



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur www.le-pradet.fr

Le Pradet

MAGAZINE TRIMESTRIEL | ÉTÉ 2018



EN BREF 4/11



ENVIRONNEMENT
13/18



JEUNESSE
22



L'AGENDA DE L'ÉTÉ
Supplément détachable



La photo du mois

CARNAVAL 2018

Le Pradet : magazine trimestriel de la ville du Pradet n°15

- Directeur de la publication : Hervé Stassinis, Maire du Pradet
- Rédaction : Cabinet du Maire - Service communication
- Photographies : Service communication
- Conception graphique : agence DECLIK - www.declik.com
- Impression : Riccobono - www.riccobono.fr
- Tirage : 6 750 exemplaires | Distribution : Adrexo

🌿 Ne pas jeter sur la voie publique



facebook.com/lepradet



twitter : @VilleLePradet



instagram : @VilleLePradet



www.le-pradet.fr



Stéphane ANDRIEU

1974 - 2018

Un sourire généreux,
 Un humour communicatif,
 Un goût immodéré pour le rugby,
 Un sens de la fête et de l'amitié,
 Un esprit d'équipe,
 Un sens du devoir exemplaire,
 Un amour infini pour sa fille,
 Un profond attachement à sa famille,...

Stéphane ANDRIEU, policier municipal, nous a quitté le 20 mai 2018, nous laissant accablés par la tristesse.

Au-delà de l'agent communal, c'est un enfant du Pradet qui nous a quitté. Il laisse à jamais son empreinte dans notre Ville, où il était connu et apprécié de tous.

J'exprime au nom du conseil municipal, et de l'ensemble des agents de la Ville du Pradet tout mon soutien à sa famille, ses amis, et ses collègues, très éprouvés par ce deuil.

Hervé STASSINOS

Maire du Pradet

Vice-président de Toulon Provence Méditerranée

PERMANENCES ET VISITES DE QUARTIERS DU MAIRE



Avec l'objectif d'améliorer encore notre cadre de vie M. le Maire accompagné d'adjoints et d'agents municipaux se rendra dans les quartiers les vendredis en alternance avec les permanences selon le calendrier suivant :

LES VISITES DE QUARTIERS

- **Vendredi 15 juin** : Les Oursinières
- **Vendredi 29 juin** : Cibonne / Artaude

LES PERMANENCES

de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

- **Vendredi 8 juin**
- **Vendredi 22 juin**
- **Vendredi 6 juillet**

M. et Mme Christian Andrieu, ses parents ;

Juliette, sa fille ;

Matthieu, son beau-fils ;

Céline et Laurent Andrieu-Dubois et leurs filles ;

Jérémy et Océane Andrieu-Guillou et leur fille ;

M. Lucien Andrieu ;

M. et Mme Michel Badot, ses grands-parents ;

les familles Andrieu, Badot, Sorabella, De Tourtier ;

très touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de Stéphane Andrieu, survenue le 20 mai 2018, prient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de messages et de fleurs, se sont associées à leur peine, de trouver ici, avec leurs biens sincères remerciements, l'expression de leur profonde gratitude.

Ça s'est passé en ville

1 Échange musical au piano

30 mars, Espace des Arts

En préambule à son festival de musique classique d'été, l'association Musique à la Cour a organisé le 30 mars à l'intention des enfants un mini-récital de piano à l'issue duquel, le virtuose a pu échanger avec les enfants sur son genre musical et sur la pratique de son instrument.



2 Natation pour les enfants de CE2

Juin et début juillet

En réponse aux préoccupations des parents qui souhaitent que leur enfant apprenne à nager, la ville du Pradet, en association avec l'Inspection Académique du Var et la Métropole TPM, a mis en œuvre un cycle d'apprentissage de la natation à l'intention des élèves de CE2, en parfaite conformité avec les programmes d'EPS du Ministère de l'Éducation Nationale. Le cycle d'initiation se déroule à la piscine du Vallon du Soleil.



3 Printemps des Poètes

20 mars, Bibliothèque municipale

Comme chaque année depuis la création du Printemps des Poètes, la bibliothèque municipale Pauline Rolland a mis la poésie à l'honneur en promouvant, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la manifestation, « l'ardeur » au cours d'une rencontre trans-générationnelle.

4 Repas de l'Amitié

4 avril, AREPOS

450 séniors ont répondu à l'invitation de la municipalité et du CCAS pour partager le traditionnel repas de l'amitié.



Ça s'est passé en ville

5 Carnaval 2018

Mars / Avril

Cette fois encore, princesses, clowns, chevaliers étaient à l'honneur et la joie pouvait se lire sur les visages des petits qui ont célébré, au rythme du carnaval, l'arrivée du printemps au Jardin des Pitchouns, dans les écoles et lors de la manifestation festive organisée par le Comité Organisateur des Fêtes du Pradet.



Ça s'est passé en ville

1 Forum des emplois saisonniers

5 avril, Espace des Arts

A l'occasion de la 11^{ème} édition de cette manifestation, ce sont près de 50 entreprises qui, à l'appel du service jeunesse, de la Mission Locale et de Pôle Emploi, sont venues à la rencontre des demandeurs d'emplois saisonniers avec plus de 800 offres. Toute la journée, les différents stands ont été très fréquentés et des échanges fructueux ont eu lieu entre candidats et recruteurs. Ces derniers ont d'ailleurs reconnu unanimement la qualité et la diversité de profils des quelques 300 postulants.



2 Chasse aux œufs de Pâques

14 avril, Parc Cravéro

La manifestation à l'initiative du Comité Organisateur des Fêtes du Pradet et de l'Amicale Laïque a connu un beau succès, comme les années précédentes. Petit changement par rapport aux éditions précédentes, dans un souci de partage équitable des produits de la chasse, ce sont des œufs factices que les enfants devaient trouver et qu'ils ont pu échanger ensuite contre des vrais en chocolat. Tout le monde a pu de la sorte satisfaire sa gourmandise !



3 Foulée des écoles

18 avril, Stade de la Bâtie

Près de 580 élèves des classes primaires ont pris part aux épreuves de course d'endurance organisées par le Pradet et l'Inspection Académique du Var. Cette démonstration collective est venue couronner un cycle d'apprentissage de la course longue dans les écoles pradétanes. Tous les petits champions sans exception ont été dûment diplômés pour leur participation !



Ça s'est passé en ville



4



4

4 Stages sportifs des vacances de printemps

23 avril au 4 mai

Les stages sportifs proposés au cours de chaque période de vacances scolaires aux enfants de 6 à 14 ans ont pour vocation l'apprentissage du vivre ensemble, du respect, de la solidarité et des valeurs du sport à l'occasion d'activités et d'animations tant physiques que culturelles et ludiques. Une façon d'apprendre en s'amusant. Cette année, au programme : ateliers au rucher pédagogique, découverte de l'île de Porquerolles, découverte des arts du cirque, sports d'équipe, course d'orientation, « Bubble Bump », « Roller Gliss »... autant dire que les jeunes n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !



5

5 Journée mondiale des victimes et héros de la déportation

29 avril, Parc Cravéro

La cérémonie, émaillée de prises de parole et de dépôts de gerbes au monument aux morts, a rendu hommage à tous ceux qui, soit pour leur engagement politique, philosophique ou religieux, soit pour leur orientation sexuelle, soit pour leur appartenance à une minorité ou une culture, sont morts en déportation, héros anonymes victimes d'une idéologie malfaisante.



6



6

6 Le Pradet Côté Jardins

1^{er} mai, Parc Cravéro

Cette journée dédiée à la nature et au règne végétal, à la fois pédagogique et ludique, a, cette année, largement dépassé son cadre traditionnel de foire aux plants pour initier et intéresser les visiteurs, venus en nombre, seuls ou en famille, au développement durable, à l'éco-citoyenneté et à la biodiversité.

Ça s'est passé en ville

1 Var Electric Tour

4 mai, arrivée place Paul Flamencq

En prélude au premier Salon de la mobilité électrique e-Mobility du Pradet, le premier rallye automobile 100 % propre, le Var Electric Tour, a vu 35 équipages rallier Toulon au Pradet en passant par Le Castellet, Brignoles et La Londe. Les participants à cette épreuve de régularité de 170 km n'ont pas été départagés par leur performance de vitesse mais par leur consommation d'énergie respective et leur maîtrise de la mobilité électrique par le biais d'un questionnaire de connaissances.



2 e-Mobility : le Salon de la mobilité électrique

5 et 6 mai, Espace des Arts

Les 5 et 6 mai s'est tenu le premier salon de la mobilité électrique avec près de 2500 m² d'exposition et 30 exposants. Cette manifestation conviviale, ludique et informative a permis à de très nombreux visiteurs de découvrir la traction électrique et de tester des moyens de transport 100 % écologiques, du gyropode à la voiture en passant par les deux-roues, trottinettes et autres overboards. Un succès qui permet d'augurer des rééditions régulières dans le cadre de la « smart city ».



Ça s'est passé en ville



3 Montée de la Gavresse

6 mai

Comme chaque année depuis 27 ans, cette course caritative au profit des « Virades de l'Espoir » a réuni un grand nombre de participants. Sans ménager leurs efforts, ces sportifs généreux n'ont pas hésité à parcourir les 9.500 m en dénivelé pour la recherche sur la mucoviscidose.



4 Armistice de la 2^{ème} guerre mondiale

8 mai, Parc Cravéro

La commémoration de la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale a eu lieu, comme chaque année, autour du monument aux morts du Parc Cravéro, en présence des anciens combattants, des porte-drapeaux des associations patriotiques, du conseil municipal des enfants, des pradétans et des autorités locales rassemblés, sous la protection symbolique d'une garde d'honneur des jeunes de la Préparation Militaire Marine et d'un détachement du Groupement des Fusiliers Marins. À cette occasion, quatre pradétans : Rolland Lagarde, Jean Mazzella, Marc-François Giner et Jean-Paul Pierre ont été distingués pour services rendus à la nation et décorés de la croix du combattant.



5 Les afterworks

Tous les vendredis, Place Paul Flamenq

Un avant-goût réussi des festivités de l'été pradétan avec le lancement des afterworks de mai à juin sur la place. Un nouveau rendez-vous qui a attiré énormément de monde chaque vendredi soir.



Ça s'est passé en ville

1 Gala de boxe thaï

12 mai, Complexe Sportif Claude Mésangroas

La 6^{ème} édition du gala de boxe thaïlandaise, le « Tiger Thai Fight », organisé par le Club pradétan « Djai Muay Thai » au profit de l'association « Trisomie 21 Var » a réuni près de 400 spectateurs autour des combats et des démonstrations des boxeurs thaïs de plusieurs clubs.



2 Hommage à Christiane Rochefort

14 mai, Espace des Arts

À l'occasion des 20 ans de la disparition de Christiane Rochefort, pradétane par amour, la librairie « Mille Paresse », « les Petits Écrans » et la compagnie « Petite Lumière » ont rendu un hommage littéraire à l'écrivaine au travers de lectures d'extraits de son œuvre et de la projection du film « les stances à Sophie ».

3 Aux rythmes des Balkans

18 mai, Espace des Arts

La saison culturelle 2017/2018 figure parmi les plus relevées et les plus hautes en couleurs avec un engouement du public de plus en plus vif. Avec le concert donné par Rona Hartner, « la Princesse des Balkans » la saison a trouvé son point d'orgue avec des rythmes joyeux et entraînants mêlant jazz, gospel et musique traditionnelle. Rendez-vous est d'ores et déjà pris le 28 septembre prochain pour la présentation officielle de la saison 2018/2019.



4 Citoyenneté et enfance

23 mai, Conseil Départemental du Var

Les membres du Conseil Municipal des Enfants du Pradet ont été reçus au sein du département par Valérie Rialland, Conseillère Départementale. Une visite instructive où les enfants ont pu découvrir, à l'aide d'un questionnaire et de brochures, les rouages de cette institution.



Fête des voisins



5 Vendredi 25 mai

Retour en images sur une partie des 18 quartiers qui ont participé à la fête.



SUIVEZ LE GUIDE...

L'ÉTÉ AU PRADET, IL NE MANQUAIT RIEN POUR S'OCCUPER EN S'AMUSANT, EN SE CULTIVANT, EN SE DISTRAYANT OU EN FAISANT DU SPORT... SAUF UN GUIDE PERMETTANT DE SAVOIR OÙ, QUAND ET COMMENT S'AMUSER !

C'est désormais chose faite. Le Guide des Festivités de l'été 2018 vous montrera le plus court chemin pour un été parfaitement réussi !

Vous êtes plutôt sport ? Aucun problème : le «Volley Pradet-La Garde» organise son traditionnel tournoi d'été ouvert à tous - même les débutants ! **Tous les vendredis entre le 22 juin et le 17 août à partir de 19h**, dans une ambiance décontractée...

Vous préférez les festivités locales ? Alors, rendez-vous le 7 juillet aux Oursinières pour la célébration de la Saint-Pierre.

Au menu à partir de 14h : Joutes Nautiques, bénédiction des bateaux, repas convivial et baléti...

Passionné de musique classique peut-être ? Le festival de piano Musique à la Cour vous accueillera du 14 au 18 août à l'Espace des Arts...

Sans oublier bien sûr les « **Jeudis du Parc** » pour des soirées festives, ambiancées et ouvertes à tous, que vous aimiez la culture corse, l'Aïoli sous toutes ses formes, les rythmes «Blues Brothers» ou l'ambiance cabaret...

Quoi d'autre ? Plus de 80 animations entre spectacles, expositions, concerts, soirées, spectacles...

Suivez le Guide !

Retrouvez le guide des festivités de l'été 2018 à l'Hôtel de Ville, l'Office de Tourisme, le CCAS, la capitainerie du port des Oursinières et chez vos commerçants pradétans.





LE PAVILLON BLEU FLOTTE SUR LE PRADET

LES PLAGES DU PRADET SONT TOUTES LES CINQ DÉTENTRICES DE L'ÉCO-LABEL « PAVILLON BLEU » DÉCERNÉ PAR L'ORGANISME « TERAGIR » (EX-OFFICE FRANÇAIS DE LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN EUROPE) AUX LIEUX DE BAINNADE QUI RÉPONDENT À PLUSIEURS CRITÈRES EN MATIÈRE DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, DE SÉCURITÉ ET D'ÉCO-GESTES. DRASTIQUES, LES CRITÈRES DU PAVILLON BLEU SONT REGROUPÉS EN 4 GRANDES FAMILLES, AUXQUELLES LA COMMUNE CONCERNÉE NE PEUT SE SOUSTRAIRE.



1. L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

- Existence d'informations relatives aux espaces naturels à proximité de la plage,
- Affichage du code environnemental de bonne conduite,
- Affichage des 5 actions d'éducation à l'environnement.

2. LA GESTION DES DÉCHETS

- Poubelles sur la plage ou à proximité (moins de 100m), avec consignes de tri claires et visibles,
- Propreté des plages.

3. LA GESTION DE L'EAU

- 5 analyses des eaux de baignade minimum par saison avec un maximum d'intervalle de 30 jours,
- Affichage des résultats d'analyse d'eau sur toutes les plages labellisées,
- Profil de plage selon la directive 2006/7/CE sur les eaux de baignade,
- Pas d'influence de rejet à proximité des zones de baignade Pas d'influence de rejet à proximité des zones de baignade,
- Assainissement des sanitaires,
- Point d'eau potable.

4. L'ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL

- Niveau de sécurité satisfaisant (matériel et personnel),
- Affichage des critères du Pavillon Bleu, des coordonnées de « Teragir » et du site internet du Pavillon Bleu,
- Affichage d'un plan de plage (avec légende et pictogrammes),
- Un niveau adéquat d'équipements en sanitaires,
- Existence d'au moins une plage aménagée pour accueillir les personnes à mobilité réduite (accès et sanitaires),
- Bon entretien des bâtiments,
- Zonage des activités,
- Réglementation de la circulation de véhicules sur la plage,
- Accessibilité à la plage,
- Interdiction des animaux sur la plage.

LE PRADET AU FIL DES PLAGES, AU FIL DE L'EAU...

Du Pin de Galle aux Oursinières, impressions et souvenirs



1 LE PIN DE GALLE, à flanc de colline et tourné vers la mer...

On y descend, à pied... à pied seulement. Et, d'une marche à l'autre de l'escalier qui paraît tout d'abord ne devoir jamais finir, on aperçoit peu à peu, en contrebas, des toits de cabanons qui se multiplient au fur et à mesure de la descente jusqu'à former un village aux ruelles étroites tourné vers l'eau comme s'il attendait le retour des pêcheurs qui l'ont bâti. D'aucuns voient en lui une espèce de favela nichée dans les replis de la colline qui peu à peu s'effrite... Mais, il évoque bien plus une « madrague » de cabanons qui a connu la pêche bien avant le tourisme...



Riche de toutes les diversités qui allient harmonieusement en lui les quatre éléments, Le Pradet est un peu l'alliance de la girelle et du sanglier, des fruits de la terre et des fruits de mer... La corne d'abondance qui figure en bonne place sur ses armoiries en est bien la preuve : Le Pradet est une cité en tout généreuse... en collines, en garrigues, en vignes, en promenades... en bords de mer et en plages...

Cinq plages, pas moins ! Et, aucune pour ressembler à sa voisine ! Oh ! bien sûr, toutes les cinq ~ du Pin de Galle aux Oursinières, en passant par Le Monaco, Les Bonnettes et La Garonne ~ trempent les pieds dans la même eau, celle de notre Méditerranée si belle, si bleue... toutes les cinq sont pareillement riches d'une flore et d'une faune foisonnante, elles bruissent toutes les cinq d'une vie sous-marine enfin victorieuse des agressions de la caulerpa taxifolia, la terrible algue tueuse... Quoi d'autre ? Oui, bien sûr le soleil les inonde toutes les cinq de sa lumière... mais, pour le reste, chacune a sa propre identité, sa propre personnalité, ses propres trésors... aucune ne vous laissera indifférent tant chacune mérite, à sa façon, le détour.

2 AU MONACO, venez comme vous êtes...

Que ce soit par le Quartier San-Peyre ou par le chemin des Bonnettes, il faut serpenter à travers les pins pour mériter cette plage. Le dénivelé est important pour rejoindre le point d'altitude zéro et sentir les effluves marines. Mais peu importe, les grands arbres qui bordent le sentier offrent l'ombre et ne sont pas avares de racines qui forment, pour celui qui se risque à la descente, les marches d'un escalier végétal qui l'amèneront de la colline vers le sable, de la terre vers les clapotis de l'eau. Et puis, que vous soyez naturiste ou « textile », vous aurez pareillement droit de cité en ce paradis de soleil, de sable et d'eau...



3 LES BONNETTES ou la récompense au bout de l'effort...

« La Plage des Bonnettes ? Oh... d'ici ? De La Garde ? Disons à peine 3 km. C'est très simple, c'est tout droit quand vous quittez La Garde par la gare SNCF. Il suffit de longer la piste cyclable qui vous permettra de traverser le Plan. Au passage, rien ne vous interdit d'admirer le Nouveau Parc Nature qui a redonné une deuxième vie à des terres qui tournaient peu à peu à la friche. Une fois, arrivé au complexe sportif, continuez jusqu'au centre du Pradet, droit devant vous, et puis, passé le rond-point, laissez les Roches Bleues sur votre droite et continuez... c'est là que vous attaquerez la montée. Jusqu'à l'Acacia d'Argent que vous reconnaîtrez, car il s'agit d'une grande bâtisse de style un peu art déco. Ensuite, après un peu de plat, vous attaquerez la descente. Et, après un tournant vous aurez l'impression que l'asphalte de la route plonge directement dans la mer... Ce n'est qu'une impression bien sûr. Mais, qui donne aux Bonnettes des allures de calanque, d'autant qu'on la dirait taillée dans le rocher et la végétation qui la surplombe... Bonne promenade... »



4 LA GARONNE, plage double, double plaisir...

Imaginez un croissant aux cornes évasées qui embrassent la baie à qui la plage a donné son nom (à moins que ce ne soit le contraire...). Toujours est-il qu'on a du mal à distinguer l'une de l'autre, la plage de la baie, tant elles sont complémentaires. Imaginez donc un croissant dont le centre (ou presque) est occupé par un nez rocheux qui sépare la plage de cailloux de la plage de sable... Selon la partie qu'on choisit, l'une sera plus douce au pied et plus propice aux jeux de plage quand l'autre offrira la clarté de son eau, sa transparence et une vue imprenable sur la rade de Toulon, jusqu'au Mai et à Saint-Mandrier...



5 Entre mer et ciel, au pied de Cap Garonne, **LES OURSINIÈRES...**

Le chemin des douaniers en provenance de La Garonne, après quelques tours et détours entre mer et ciel, révèle d'abord une anse minuscule, puis, après un dernier virage, offre au promeneur au pied de la colline qui monte jusqu'à l'ancienne mine, une plage parée d'un petit port... plus loin il y a la digue, les effondrements de roche et, de loin en loin, entre deux eaux, les oursins qui ont donné son nom à ce coin de bord de mer... Le port, après avoir pratiqué la pêche, se consacre essentiellement à la plaisance. Il n'empêche qu'il peut s'enorgueillir d'une capitainerie qui fait l'envie de nombreux havres bien plus importants ! Quant à sa plage, pour la voir dans ses plus beaux atours, il vous suffit d'y venir pour un pique-nique de fin de journée, quand on se laisse aller entre amis, à la bonne franquette. Et lorsque doucement l'ombre descend et que le soleil couchant cède la place à la nuit et au spectacle de la rade qui s'illumine peu à peu, en écho au ciel qui se pique d'étoiles...

LE PRADET DEVIENT « STATION CLASSÉE DE TOURISME »



LA VILLE DU PRADET VIENT DE DÉCROCHER LE PRESTIGIEUX LABEL « STATION CLASSÉE TOURISME ». CETTE DISTINCTION DÉCERNÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE EN AVRIL 2018 VIENT RÉCOMPENSER NOTRE COMMUNE POUR LA QUALITÉ DE SON OFFRE TOURISTIQUE EN MATIÈRE D'ANIMATIONS, D'HÉBERGEMENT, DE RESTAURATION MAIS AUSSI GRÂCE À SES EFFORTS POUR PRÉSERVER SON ENVIRONNEMENT.

Le Pradet devient la 3^{ème} commune de la métropole Toulon Provence Méditerranée à obtenir le label après Toulon et Hyères, et rentre ainsi dans le cercle très fermé des communes varoises détentrices de cette distinction.

Ce classement est l'acte par lequel, les pouvoirs publics reconnaissent les efforts accomplis par une collectivité pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence. Ce classement, attribué par décret pour une durée de douze ans, suppose le respect d'une cinquantaine de critères.

L'article L 133-13 du Code du Tourisme dispose que « seules les communes touristiques et leurs fractions qui mettent en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristiques tendant, d'une part, à assurer la fréquentation pluri-saisonnière de leurs territoires, d'autre part, à mettre en valeur leurs ressources naturelles, patrimoniales ou celles qu'elles mobilisent en matière de créations et d'animations culturelles et d'activités physiques et sportives peuvent être érigées en stations classées de tourisme ».

POUR UN ÉTÉ RESPECTUEUX DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Le Pradet veille à votre confort et à votre sécurité

Dans un souci d'hygiène et de salubrité des espaces de baignade, de sécurité et de confort des usagers, l'accès aux plages et aux criques du Pradet est interdit aux chiens, **même tenus en laisse** (arrêté municipal permanent 13/ARR/PM/19 en date 17 juillet 2013).

Par ailleurs, eu égard à la situation topographique et forestière particulière de la plage du Monaco et aux risques d'incendie conséquents, par arrêté municipal permanent « *il est formellement interdit de porter ou d'allumer toutes sortes de feux sur la plage... y compris la cigarette ou tout autre dérivé* » (arrêté municipal permanent 16/ARR/PM/PERM/63 en date du 9 mai 2016).

Nota : dans les deux cas, les contrevenants s'exposent aux poursuites et peines prévues par la législation en vigueur.

Accès aux massifs forestiers et prévention des incendies pendant la période estivale

Comme chaque année pendant l'été, du 15 juin au 30 septembre, la Préfecture du Var réglemente la pénétration et la circulation au sein des 9 massifs forestiers varois. Les promeneurs et les usagers sont informés quotidiennement sur les possibilités d'accès aux massifs forestiers et sur le niveau de danger de feu de forêt par un code couleur en fonction de l'intensité du risque (gradation allant du jaune au noir, de l'absence de danger au risque maximum).

Au Pradet, le **Massif de la Colle Noire** est concerné par ce dispositif. En journée rouge (risque très sévère) et journée noire (risque exceptionnel), son accès sera donc interdit au public. L'information sera disponible sur les réseaux sociaux de l'Office de Tourisme Intercommunal et de la Ville du Pradet. Une signalétique adaptée sera également positionnée à toutes les entrées du massif.

Une carte est publiée quotidiennement, avant 19 h pour la journée du lendemain, sur le site de la Préfecture du Var (<http://www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-dans-a2898.html>)

Par ailleurs, les restrictions de passage et de stationnement dans les terrains boisés, en dehors des voies ouvertes à la circulation publique, constituent, avec l'obligation de débroussaillage et l'interdiction d'emploi du feu, une des mesures essentielles de la politique de prévention contre les incendies de forêts.

RISQUE TRÈS SÉVÈRE D'INCENDIE

VERY HIGH LEVEL OF FIRE RISK RIESGO INCENDIO MUY SEVERO

ATTENTION DANGER

WARNING ATENCIÓN PELIGRO

CIRCULATION INTERDITE A TOUS

(piétons, chevaux et vélos)
Closed to traffic (pedestrians, horses and bicycles)
Circulación prohibida a todos (peatones, caballos y bicicletas)

AMENDE : 135 € / Fine of 135 € / Multa : 135 €

Pour connaître l'état de la fermeture du massif, renseignez-vous
au 04 89 96 43 43 (Secteur Corniche des Maures) ou sur le site internet www.var.gouv.fr
For more details regarding the state of interdiction, call 04 89 96 43 43 ("Corniche des Maures" area)
or verify www.var.org
Para conocer las condiciones de acceso al macizo, informense
al número 04 89 96 43 43 (Sector "Corniche des Maures") o en el sitio internet www.var.gouv.fr

POUR PLUS D'INFORMATION :

N'hésitez pas à contacter le service « Environnement » de la Ville du Pradet
Par téléphone au : 04.94.08.69.64
ou par mail à : environnement@le-pradet.fr

Réglementation de la pêche

Le littoral pradétan fait désormais partie du Parc National de Port-Cros. Dans ce cadre et pour des raisons évidentes de protection des espèces marines endémiques, la pêche est strictement réglementée. C'est l'arrêté préfectoral en date du 6 septembre 2016, « portant réglementation particulière de la pêche de loisir dans le cœur du parc et à l'intérieur de l'aire marine adjacente du parc national de Port-Cros » qui en fixe les limites.

Ainsi, les poissons, crustacés ou céphalopodes suivants ne peuvent être pêchés qu'à raison de 3 représentants maximum par pêcheur et par jour, hors cadre de compétition, que ce soit dans le cadre de la pêche à pied à partir du rivage, de la pêche sous-marine, ou à partir d'un navire de plaisance : pagre, daurade royale, liche, sérieole, loup, chapon, denti, grande araignée de mer (ou esquinade), poulpe et seiche.

D'autres espèces de poissons peuvent être pêchées en plus grande quantité, dans la limite de 5 kg par pêcheur et par jour dans le cadre de la pêche à pied à partir du rivage, et dans les mêmes proportions mais dans la limite totale de 20 kg dans le cadre de la pêche à bord d'un navire de plaisance : girelle, serran, rascasse, daurade grise, marbré, pageot, rouget et ravelle.

En outre, le texte précise que, **concernant le poulpe, la pêche de loisir est interdite du 1er juin au 30 septembre** de chaque année. Par ailleurs, la grande araignée de mer (ou esquinade) ne peut être pêchée lorsqu'elle est grainée. Enfin, les conditions de pêche maritime de la daurade rose sont fixées par un arrêté préfectoral spécifique, mais interdites en période de fraie.

Le cas particulier des oursins

C'est l'arrêté préfectoral n° 1112 en date du 27 octobre 2008 qui s'applique à la réglementation de la pêche des oursins. Le texte fixe les dates de récolte et les quantités maximales d'oursins qui peuvent être prélevées.

Tant pour les pêcheurs de loisir que pour les professionnels, la récolte des oursins est interdite du 16 avril au 31 octobre de chaque année.

Par ailleurs, les oursins ne peuvent être prélevés que dans la limite de 4 douzaines par pêcheur et par jour, dans le cadre de la pêche sous-marine et de la pêche à pied. De même, dans le cadre de la pêche effectuée depuis un navire de plaisance, ils peuvent être récoltés à raison de 4 douzaines par pêcheur et par jour, dans la limite de 10 douzaines par navire et par jour, au-delà de 2 personnes embarquées.

Attention !

La taille et le poids de chaque représentant d'une espèce sous-marine susceptible d'être pêchée font l'objet d'une réglementation particulière.

Pour toute information sur ces points, il convient de se reporter à l'arrêté du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie en date du 26 octobre 2012 « déterminant la taille minimale ou le poids minimal de capture des poissons et autres organismes marins (pour une espèce donnée ou pour une zone géographique donnée) effectuée dans le cadre de la pêche maritime de loisir ».



La Posidonie, une herbe sous-marine utile dans tous ses états

Contrairement à une idée répandue, la Posidonie (ou *Posidonia oceanica*) n'est pas une algue, mais une herbe marine, de la famille des *magnoliophytes*. Elle se développe en véritables prairies sub-aquatiques et joue à la fois le rôle de réserve, d'abri et de lieu de reproduction pour nombre d'espèces marines. Produisant par ailleurs de l'oxygène en très grande quantité, la Posidonie est à juste titre surnommée le « poumon de la Méditerranée ».

C'est donc un organisme qui concourt d'une manière quasi-indispensable à l'équilibre du biotope marin spécifique de nos régions. D'ailleurs, le législateur ne s'y est pas trompé en l'inscrivant sur la liste des espèces végétales marines protégées par l'arrêté interministériel du 19 juillet 1988 qui en interdit formellement « la destruction, la coupe, l'arrachage, la mutilation, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie la destruction, la coupe, l'arrachage, la mutilation, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie ».



Ce qu'on sait moins, c'est que, même morte, la Posidonie s'avère utile. Tous les automnes, on voit ses feuilles se déposer en bancs sur les plages... et d'aucuns y voient une négligence d'entretien de la part des autorités en charge de ces espaces côtiers, voire sinon une gêne, du moins un désagrément quant au plaisir de la baignade. Pourtant, ces bancs d'herbes de Posidonie échoués concourent aussi à l'équilibre écologique du bord de mer. Les feuilles se dégradant en effet lentement, continuent d'apporter les éléments nutritifs minéraux et

organiques aux écosystèmes aquatiques proches de la surface de l'eau. Mieux, la gestion raisonnée et durable de ces amas de feuilles permet de maintenir le littoral en l'état et de le protéger des tempêtes érosives de l'automne et de l'hiver, par ailleurs responsables de la disparition de certaines plages.

C'est dans cet esprit, que Le Pradet a adopté et mis en œuvre, depuis 2015, le système dit « du millefeuilles » qui consiste, en dehors de la saison estivale, à étaler en couches successives les feuilles mortes de Posidonie sur les plages en les recouvrant de sable. Ce système, sans désagrément pour les baigneurs qui retrouvent, l'été venu, leur plage de sable intacte, présente deux avantages majeurs : la durabilité (par le respect de l'écosystème littoral) et le moindre coût (en termes de travaux d'entretien).



Surveillance et sécurité des plages



Chacune des 5 plages du Pradet : le Pin de Galle, le Monaco, les Bonnettes, la Garonne et les Oursinières est équipée d'un poste de surveillance (ou poste de secours), dont les personnels sont chargés d'assurer la sécurité des baigneurs, des plaisanciers et des estivants.

Périodes de surveillance :

- Les samedi 26, dimanche 27 et mercredi 30 mai, de 10h à 19h aux postes de la Garonne et des Oursinières uniquement.
- Du jeudi 1er juin au dimanche 2 septembre inclus, de 10h à 19h, tous les jours à tous les postes.
- Du 5 au 16 septembre, les mercredis et les week-ends, de 10h à 18h au poste de la Garonne uniquement.

Le sentier sous-marin de la Baie de la Garonne

Le sentier sous-marin de la Baie de la Garonne regroupe, dans un environnement riche et varié (pleine eau, roche, herbiers de Posidonie), une grande diversité d'espèces végétales et animales.

De plus, la signalétique constituée par un balisage de bouées informatives permet aux promeneurs de la mer de s'informer sur la biodiversité locale tout en s'amusant... le jeu consistant bien sûr à trouver toutes les bouées qui jalonnent le parcours.

Et, pour s'y adonner, nul besoin d'un équipement sophistiqué : masque, tuba, palmes et combinaison sont fournis par l'association Aquabulles. Selon l'âge ou le niveau, on peut se promener seul ou se faire accompagner d'un guide dont les connaissances compléteront les informations figurant sur les bouées.



CONTACT

**Association Aquabulles, 386 avenue Alain Le Leap
83220 Le Pradet**

Tél : 06 13 49 24 18 - E-mail : quabulles@aol.com

Ou directement au local de l'association Aquabulles, sur la plage de la Garonne.

Défibrillateurs : Notre Ville a du cœur !

AUJOURD'HUI, AVEC L'ALLONGEMENT DE L'ESPÉRANCE DE VIE ET, PARADOXALEMENT, NOTRE MODE DE VIE QUI, POUR UN GRAND NOMBRE, EST SYNONYME DE STRESS ET DE PRESSION, LA SANTÉ EST PLUS QUÉ JAMAIS AU CENTRE DE TOUTES LES PRÉOCCUPATIONS. C'EST MÊME L'UN DES ENJEUX LES PLUS IMPORTANTS DE NOTRE SOCIÉTÉ ET, C'EST AUSSI L'AFFAIRE DE CHACUN.



Parce que l'accident cardiaque peut toucher tout le monde (hommes, femmes, enfants) et qu'il n'y a que rarement des signaux d'alerte, il est vital de disposer en proximité de moyens d'intervention permettant de réagir au plus vite, et ainsi sauver des vies. C'est dans cette optique que le Pradet participe activement, depuis maintenant quatre ans, au programme labellisé « ma commune a du cœur » qui valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. Ce label récompense les collectivités les plus engagées en matière d'implantation et d'utilisation des défibrillateurs et d'information des habitants. Eu égard à son engagement actif, le Pradet a été, cette année, distingué et s'est vu attribuer deux cœurs. C'est une récompense pour le moins méritée dans la mesure où Le

Pradet met désormais à la disposition de ses habitants 28 défibrillateurs (18 appareils municipaux, 10 appareils privés) accessibles sur les lieux les plus fréquentés de son territoire.

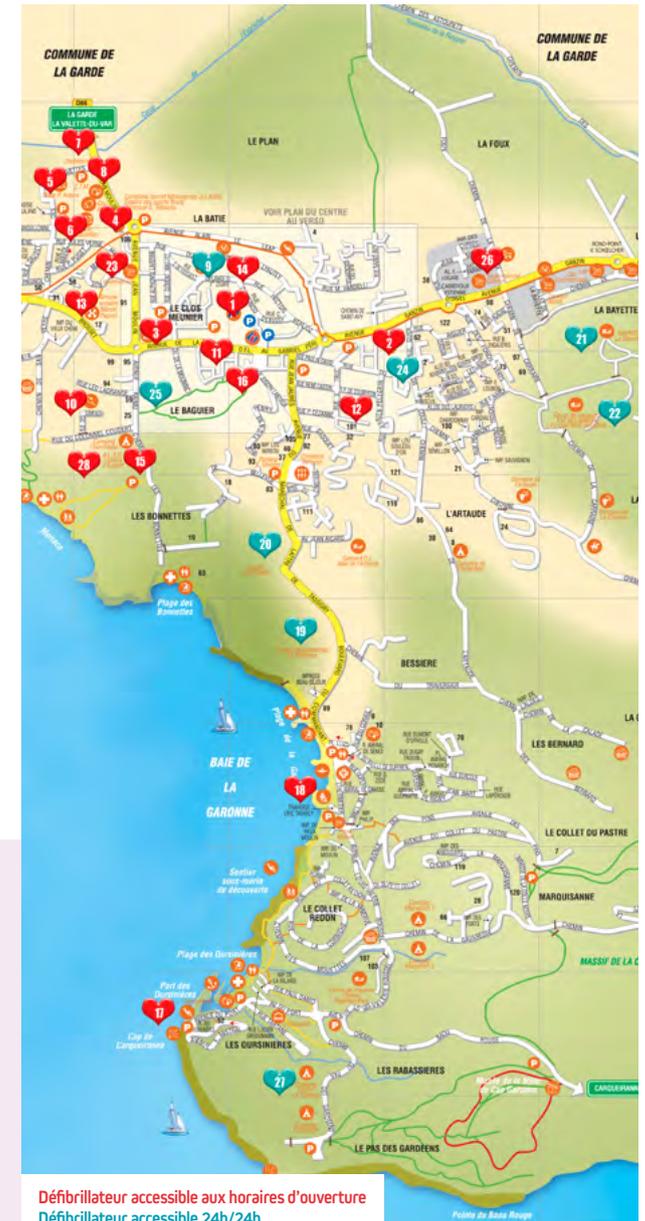
- Les 18 défibrillateurs municipaux sont respectivement implantés à la Mairie, à l'Espace des Arts, au Pôle sportif Claude Mésangroas, au Club de football, au stade de rugby, à la déchèterie, au Centre Technique Municipal, au CCAS, à la Base Nautique de la Garonne, à la Capitainerie du port des Oursinières, au Foyer Raï de Souléou, au Tennis Club Pradétan, dans le Groupe Scolaire Charles Sandro, dans le Groupe scolaire Marcel Pagnol, à la police municipale, au Foyer des anciens, au Jardin des Pitchouns et au Centre aéré l'Acacia d'Argent.
- Les 10 défibrillateurs privés se trouvent quant à eux au Centre départemental de l'enfance, à l'IME Bell'Estello, au village de vacances de La Bayette AREPOS, au centre de vacances Belambra Club «Lou Pigno», à Intermarché, à l'EHPAD «Les Opalines», à la Résidence Azur et au restaurant Mc Donald's, A.S.L. La Figuière, Camping l'Hermitage.

La géolocalisation de chacun de ces défibrillateurs est accessible sur le site de la ville du Pradet (www.le-pradet.fr), rubrique : « découvrir le Pradet », puis sur le « plan de la ville ».

En tout état de cause, il ne faut pas s'y tromper : un défibrillateur n'est pas un simple gadget dont la seule fonction est de rassurer, et encore moins un équipement onéreux autant qu'inutile ! Il peut vraiment sauver des vies. Et, chacun d'entre nous peut, à un moment ou un autre, être concerné par son utilisation !

Présence d'un défibrillateur

- | | |
|---|---|
| 1. Mairie | 16. Foyer des anciens |
| 2. Espace des arts | 17. Capitainerie port des Oursinières |
| 3. Police Municipale | 18. Base Nautique La Garonne |
| 4. Pôle sportif Claude Mésangroas | 19. Centre Départemental de l'Enfance, |
| 5. Club de Foot | 20. Bell'ESTELLO IME |
| 6. Stade de rugby | 21. Village La Bayette « AREPOS » |
| 7. Déchèterie | 22. Belambra Clubs « LOU PIGNO » |
| 8. CTM | 23. Intermarché |
| 9. Résidence de Raï de Souléou | 24. Maison de retraite EHPAD « Les Opalines » |
| 10. Tennis municipal | 25. Résidence AZUR |
| 11. CCAS | 26. Mc DONALD'S |
| 12. Groupe Scolaire Charles SANDRO | 27. A.S.L. La Figuière |
| 13. Groupe Scolaire Marcel Pagnol | 28. Camping l'Hermitage |
| 14. La crèche « Jardins des Pitchouns » | |
| 15. Centre aéré Acacia d'Argent » | |



RISQUES MAJEURS : vers une optimisation de l'information

LES CATASTROPHES NATURELLES OU TECHNOLOGIQUES ÉTANT DE NATURE À PROVOQUER DES SITUATIONS DE PANIQUE DANS LA POPULATION ET À ENTRAÎNER DANS CERTAINS CAS DES «SUR-ACCIDENTS», LES RESPONSABLES DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ AU PRADET ONT DÉCIDÉ D'AMÉLIORER LE SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION DU PUBLIC.



VILLE DU PRADET

FICHE D'INSCRIPTION

au logiciel d'alerte et d'information
de la population
en cas de risques naturels,
chimiques ou sanitaires.

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville du Pradet pour informer la population en cas de risques majeurs. La durée de conservation des données est valable le temps du contrat qui lie la commune au prestataire.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous reportant au courriel que vous recevrez avec vos codes d'accès.














Civilité : M. Mme

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :
à

Adresse :
.....
.....
.....

Téléphone 1 :
Téléphone 2 :
Téléphone 3 :
Téléphone 4 :
Téléphone 5 :
Téléphone 6 :
Téléphone 7 :
Téléphone 8 :

Adresse E-mail :
.....

Date et signature de l'intéressé : _____
Date et signature Police Municipale : _____

Les moyens d'alerte traditionnels (sirènes), un service gratuit et simple de diffusion d'alerte (par SMS, appels téléphoniques filaires ou e-mails) est mis désormais à la disposition de la population, afin de la prévenir le plus rapidement possible de l'imminence ou de la survenue d'une catastrophe naturelle ou technologique susceptible d'affecter sa sécurité.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un service gratuit de diffusion d'alerte des populations (SMS, appels sur ligne fixe ou bien courriels) en cas d'évènement majeur.

L'objectif est d'informer la population le plus rapidement possible en la prévenant de tout risque affectant sa sécurité.

DANS QUEL CAS CE SYSTÈME PEUT-IL ÊTRE UTILISÉ ?

- Dans le cadre d'un risque majeur naturel : Inondation, Mouvement de terrain, Incendie
- Dans le cadre d'un risque majeur technologique : Accident affectant un véhicule de transports de matières dangereuses
- Ou pour tout évènement susceptible d'atteindre la population et de perturber sérieusement le fonctionnement de la collectivité (orages, neiges, verglas, fuite de gaz...)

COMMENT SERAI-JE ALERTÉ EN CAS DE PROBLÈMES ?

1. Vous recevrez soit un appel soit un sms le plus couramment

2. Votre propre numéro de téléphone s'affichera
3. Écoutez attentivement les consignes
4. Acquitez le message si celui-ci vous le précise

COMMENT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

Il suffit de s'inscrire préalablement

- soit auprès de l'accueil en mairie, en renseignant un formulaire,
- soit à l'aide du QR Code,



- soit en renvoyant le formulaire joint au magazine,
- soit par internet sur le site de la ville.

Les travaux de l'été

- 1 **Poursuite du programme de renouvellement de l'éclairage public** vieillissant en remplaçant les luminaires traditionnels par des dispositifs à « leds » à la fois plus performants et plus économiques en termes de dépenses énergétiques. A ce jour, 150 « boules » et 750 « blocs lumineux routiers » sur la voie publique ont été changés.
- 2 **Sécurisation du banc en béton au Jardin des Pitchouns** avec la pose d'un revêtement souple adapté aux petits téméraires.
- 3 **Rénovation des sols souples de l'espace jeu du Parc Cravéro.**
- 4 **Suite à la création d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales** en partie haute du chemin de l'Artaude, le réseau aval devait être dilaté et ainsi répondre aux nouveaux apports d'eau. Ces travaux, qui ont débuté courant du mois d'avril, vont être interrompus pendant la saison estivale. Ils reprendront le 1^{er} octobre 2018.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Direction des Services Techniques au 04 94 08 69 60.



3

1
AVANT1
APRÈS

2



- + D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
- + DE TRI POUR RECYCLER
- + DE TRANSPORTS PROPRES
- + DE BIODIVERSITÉ
- + D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
- + D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



4



Les activités prévues sont essentiellement ludiques et auront pour toile de fond, en juillet prochain, « les années 80 ». Le mois de juillet se terminera d'ailleurs par un grand spectacle à l'attention des parents et auquel participeront tous les enfants.

Au mois d'août, le centre invitera les enfants à explorer différents lieux : ville, campagne, jungle...

Sans oublier les sorties animées : au Vallon du Soleil (piscine), à la plage, à l'accrobranche, au « roller gliss », au Parc animalier de la Barben, à la Castille, au Jardin de Barnette à Toulon...

Les inscriptions s'effectuent à la semaine au moins 10 jours avant la période de participation de l'enfant, auprès du Guichet Unique.

L'équipe des animateurs organise une journée «Portes ouvertes» le mercredi 27 juin prochain, de 10h à 12h et de 14h à 17h, pour présenter les locaux de l'Acacia d'Argent et le programme estival des activités aux parents.

RENSEIGNEMENTS AU 04.94.08.48.26

Inscriptions auprès du Guichet Unique au 04.94.08.69.44.
ou sur le portail citoyen



ENFANTS, JEUNES ... POUR UN ÉTÉ ACTIF

Cette année encore, le service municipal des sports et l'Acacia d'Argent sont plus que jamais au centre de l'été de vos enfants. Ils proposent toute une palette d'activités tant sportives que culturelles et ludiques dont variété, qualité et sécurité restent les maîtres-mots. Des animations d'une grande variété et en adéquation avec l'âge des enfants, un accueil de qualité et une sécurité assurée par un encadrement dûment qualifié.

VACANCES NAUTIQUES MUNICIPALES

La découverte et la pratique des sports nautiques sont au programme des stages nautiques initiés par le service municipal des sports. Accessibles aux enfants de 7 à 14 ans, ils auront lieu du 9 juillet au 3 août prochains.

Au menu : voile (sur catamaran et optimist), kayak, chasse au trésor, baptême de plongée, paddle, baignade, pêche à pied, bodyboard, ...

Accueil des enfants à partir de 8h30 pour des journées où alternent activités nautiques et animations.

Renseignements et inscriptions auprès du Service Sport et Jeunesse, 34, rue du Pensionnat à Le Pradet. Tél : 04.94.14.07.27

DU CÔTÉ DE L'ACACIA D'ARGENT

L'accueil de loisirs du Pradet, sera ouvert du 9 juillet au 29 août à l'Acacia d'Argent, chemin des Bonnettes. Il recevra les enfants du Pradet, de 3 à 13 ans, tous les jours de 7 h 30 à 18 h 30.

LE MAIRE

RÉPOND AUX PRADÉTANS

LA MÉTROPOLE EXISTE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2018, ÇA CHANGE QUOI POUR LES PRADÉTANS ?

HERVÉ STASSINOS : AVEC LA CRÉATION DE LA MÉTROPOLE, CERTAINES COMPÉTENCES GÉRÉES PAR LA COMMUNE SONT DÉSORMAIS DE LA RESPONSABILITÉ DE TPM. ON PEUT CITER LA VOIRIE, LA GESTION ET L'ENTRETIEN DES PLAGES, LES ACTIONS DE VALORISATION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES, LA DÉFENSE CONTRE LES INCENDIES, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, L'ENVIRONNEMENT....

Chaque commune transfère donc les agents concernés ainsi que les financements qu'elle consacrait à ses domaines, à la métropole. Pour la très grande majorité, ces politiques publiques relèvent de l'action de proximité, ce qui signifie que les agents, même s'ils sont rémunérés par TPM, vont rester physiquement en Mairie pour mener leurs missions. Seules les grosses opérations devront être pilotées depuis la métropole directement, mais toujours en conformité avec les attentes formulées par chaque Maire.

À titre personnel, j'attends de cette nouvelle organisation une mutualisation des compétences sur le territoire et l'optimisation de la qualité des services rendus à la population, tout en conservant la proximité qui m'est chère.

J'y serai vigilant.



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CYCLISME SUR PISTE

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CYCLISME SUR PISTE

Du 11 au 18 août, le Vélodrome Toulon Provence Méditerranée accueillera les Championnats de France de cyclisme sur piste Elite et Avenir. Ces championnats de France nouvelle version réunissent les meilleurs coureurs dont certains ont participé aux Jeux Olympiques de Rio et les futurs champions de demain. Près de 350 pistards issus d'une vingtaine de comités régionaux viendront se mesurer sur l'anneau de Costebelle pour remporter le célèbre maillot tricolore.

Avec ses 6 médailles olympiques et ses 15 titres de champions du monde, la piste semi-couverte d'Hyères, restaurée en mai 2018, demeure une référence pour des champions venus du monde entier.

Venez encourager les coureurs !

L'entrée est gratuite,

de nombreuses animations seront organisées durant l'évènement.

FESTIVAL DESIGN PARADE 2018

Du 28 juin au 1er juillet 2018

Créé en 2006, Design Parade Hyères est tourné vers le design, alors que Design Parade Toulon, lancé en 2016 est orienté vers l'architecture d'intérieur. Ce concours offre aux jeunes designers une vitrine et un accompagnement uniques. Expositions jusqu'au 30 septembre à la villa Noailles à Hyères et à l'ancien évêché de Toulon.

DESIGN PARADE HYÈRES

Le jury est présidé par le designer canadien Philippe Malouin.

Les 10 finalistes :

- Loïc Bard, *France*
- Anaïs Borie, *France*
- Pablo Bras, *France*
- Tom Chung, *Canada*
- Marie Cornil, *France*
- Sara de Campos, *Portugal*
- Julien Manaira, *France*
- Alex Sizemore & Hank Beyer, *États-Unis*
- Camille Viallet & Théo Leclercq, *France*
- Alexandre Willaume, *France*

DESIGN PARADE TOULON

Le jury est présidé par l'architecte d'intérieur français Pierre Yovanovitch. Le thème du concours porte sur « Une pièce à vivre dans une villa au bord de la Méditerranée ». Les installations seront présentées à l'ancien évêché de Toulon.

Les 10 finalistes :

- Bérengère Botti & Sophie Genestoux, *France*
- Charlotte Castay & Juliette Castay, *Belgique*
- Antoine Chauvin, *France*
- Lucas Djaou, *France*
- Valentin Dubois & Shizuka Saito, *France & Suisse*
- Laura Fournier, *France*
- Clémence Frot, *France*
- Kim Haddou & Florent Dufourcq, *France*
- Natacha Mankowski, *France*
- Jeanne Martin & Marie-Marie Vergne, *France*

+ d'infos sur www.villanoailles-hyeres.com



LES AVANT-PREMIÈRES DU GRAND PRIX DE FRANCE !

Le Grand Prix de F1 est de retour en France et dans le Var sur le circuit Paul Ricard au Castellet, du vendredi 22 au dimanche 24 juin 2018. À cette occasion, la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et le constructeur Renault ont organisé un évènement gratuit à Toulon : « Les avant-premières du Grand-Prix de France » qui se déroulait le samedi 5 mai dernier sur le quai de la Corse à Toulon ! Simulateurs, places à gagner pour le Grand Prix, F1 en démonstration, ... de nombreuses animations étaient organisées durant toute la journée. À l'occasion de cette journée exceptionnelle, le public a eu la chance de voir tourner, - sur un mini circuit de 300m et à 90km max - une Formule 1 Renault, deux fois au cours de la journée, à 11h et à 15h, ainsi qu'une voiture de course Renault RS01 ! Parmi les animations qui étaient proposées : démonstrations « pit-stop », démarrages F1, échanges avec les ingénieurs, jeux concours, 4 simulateurs sur vélin, ...

UNE TOURNÉE DANS 8 VILLES DE LA RÉGION

Les avant-premières du Grand Prix de France ont eu lieu dans 8 communes de la région du 1^{er} au 10 mai dernier : Châteaurenard, Miramas, Aubagne, Toulon, Le Lavandou, Saint-Raphaël, Apt et Roquebillière.

+ d'infos sur www.gpfrance.com

Les nouveaux commerçants



Maison de la Presse

C'est en famille que, depuis le mois de mars, Bruno SORABELLA, ex-patron du bar Le Marigny, a repris la Maison de la Presse sur la place Paul Flamenq. Il lui a donné un nouveau look, a diversifié les offres à l'intention du public (Point Jeux, carterie, snacking, boissons fraîches...) et y a déplacé la vente de tabacs.

Ouverture

Du lundi au samedi inclus de 7h à 20h et le dimanche de 7h à 13h.



Proxi

Ancien professionnel de la restauration, Sébastien GUERRAND, nouveau gérant, met un point d'honneur à favoriser les circuits courts et à promouvoir les producteurs locaux (fruits, légumes, vins, pain frais...). Il propose également, 7 jours sur 7, un large choix de produits alimentaires (frais et surgelés), journaux et revues, cartes postales, articles de plage, et relais colis.

Proxi

Bd du Commandant l'Herminier à la Garonne

Horaires

Du lundi au samedi inclus de 8h à 13h et de 15h à 19h et le dimanche de 8h30 à 13h et de 16h à 18h.



Little Boui Boui

Un nouveau restaurant

Nadine FONDACCI a installé son piano et ses fourneaux, au 43 Place Paul Flamenq, en lieu et place du restaurant Gusto Basta. Cette passionnée de cuisine invite le gourmet à un véritable voyage culinaire, où se côtoient des mets délicieux et colorés et, que les recettes soient d'ici et d'ailleurs, à base de produits frais et locaux (la chef fait son marché chaque jour, et le menu proposé peut être consulté sur la page Facebook de l'établissement). De plus, ce qui ne gâte rien, l'accueil y est à la mesure de la gastronomie. Bref, un magnifique petit paradis pour le palais.

Tél 09.83.38.12.21. Page Facebook little Boui Boui.



Fromagerie Dumas

Les Pradétans peuvent désormais se régaler de produits laitiers grâce à Nathalie DUMAS qui vient d'ouvrir sa fromagerie : petits chèvres du pays, fromages de vache à la tomate, au pesto et, bien sûr, tous les grands noms du terroir fromager de France et d'ailleurs. Et, pour satisfaire au mieux les amateurs de bonne chèze, Nathalie DUMAS a adjoint à son établissement une épicerie fine, où l'on peut trouver, entre autres, une sélection des meilleures charcuteries corses.

Fromagerie Dumas
29, Place Paul Flamenq

Tél 06.83.23.17.90.
Page Facebook Fromagerie Dumas



Lou Pantai

Un camping éco-responsable ***

Alexandra et Sylvain DESMARAIS, nouveaux responsables, se sont lancés dans une nouvelle aventure en s'engageant en faveur d'un «tourisme durable». Très sensibilisés aux questions d'éco-tourisme, ils se sont appliqués à proposer aux estivants un camping à taille humaine, dont le confort et la qualité sont les maîtres-mots. Détente et dépaysement garantis avec notamment des programmes de découverte du Var côté-nature (balades guidées, visites de lieux insolites, kayak...) et des animations diversifiées pour les enfants.

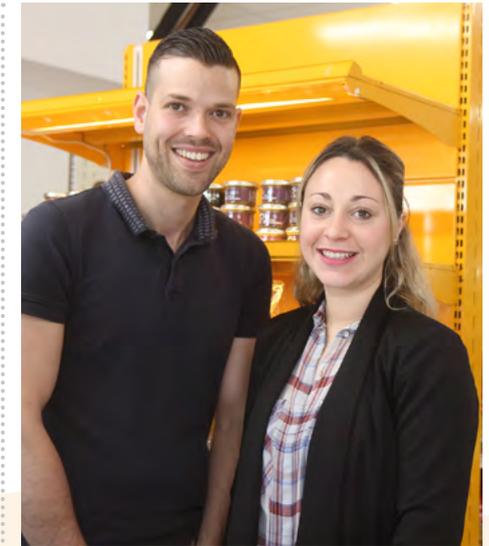
Lou Pantai
180, Chemin des Clapiers 83220 Le Pradet
Tél 04.94.75.10.77.
Site internet www.campingloupantai.com



Intermarché contact Vival

Les responsables de ce relooking, Estelle et Rémy BASTELICA, nouveaux et dynamiques responsables, rompus l'un et l'autre aux arcanes du commerce, ont misé avec leur équipe – renforcée par de nouveaux talents - sur l'embellissement et sur le réaménagement des espaces intérieurs pour la plus grande satisfaction de la clientèle. Dernière nouveauté : l'installation à l'extérieur d'une laverie automatique (24 h/24 et 7 j/7).

Horaires du lundi au samedi :
De 8h30 à 19h30
Dimanche :
De 9h à 13h



Vous serez reçus chaleureusement 7 jours sur 7 dans cet établissement qui a fait siennes toutes les valeurs du commerce de proximité grâce à un couple de gérants jeunes et pour le moins dynamiques : Anaëlle et Julien Fort. Sur place, vous trouverez, outre des grandes marques, toute la gamme Casino ainsi qu'un large choix de produits régionaux (œufs, vins, charcuteries) servis bien sûr avec le sourire. Et, ce qui ne gêne rien, Anaëlle et Julien proposent quelques services « plus » : relais colis, carte bleue utilisable à partir d'un euro d'achats et livraison à domicile gratuite.

Horaires :
7 jours sur 7 de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h30
En juin, juillet et août : ouverture 7 jours sur 7 non stop de 8 h à 20 h.

Chères Pradétanes, cher Pradétans,

Dans le pays de la raison critique, je vous informe que mon espace de liberté d'expression dans ce magazine municipal est fixé par la mairie à 1000 caractères. Je dédie donc naturellement et exclusivement ma tribune à Stéphane Andrieu, policier municipal depuis 5 ans dont le décès dans des circonstances dramatiques ont bouleversé notre village. Très ému, je salue sa mémoire et exprime mon soutien à sa famille, amis et collègues durement éprouvés par ce deuil. Que son âme repose en paix. Mes plus sincères condoléances.

Une enquête est actuellement en cours pour élucider les raisons précises de sa mort et déterminer si des signaux d'alerte auraient pu permettre d'éviter ce drame. J'espère que rien n'entravera le chemin vers la vérité due à sa famille, à ses collègues et aux Pradétans. Recevez, mes chers concitoyens, mes cordiales salutations.

François Meurier, votre conseiller municipal Front National. meurierfrancois@gmail.com

Smart city vs Human city

Les missions des agents du Pradet= écoles, police, mairie, crèches, nettoyage, services techniques ou administratifs... – font partie de notre paysage, à tel point qu'il semble aller de soi qu'ils rendent les services qu'on attend d'eux de la meilleure façon possible. Notre commune emploie aujourd'hui 178 personnes. Un quart de ces fonctionnaires vont être rattachés à la métropole TPM qui exerce un nombre important de compétences initialement communales.

Supprimer systématiquement des emplois, c'est baisser un peu les dépenses publiques, certes, mais surtout voir disparaître des services publics de proximité. C'est, devoir se déplacer pour faire des démarches administratives ; c'est ne plus avoir accès à un service d'accueil physique remplacé par des portails informatiques et, en réalité, ne plus avoir personne en face de soi pour régler son problème. Nous souhaitons une Mairie rendant des services de qualité à toutes et tous sur l'ensemble de notre territoire, avec des valeurs et des principes d'égalité, de solidarité et de justice sociale, et nous défendons aussi la nécessité aussi de conforter les personnels, femmes et hommes dans leurs rôles et dans leurs missions.

Il nous paraît indispensable de tenir compte des réels besoins des citoyennes et citoyens qui réclament plus de proximité et plus de relations humaines.

Il n'est pas acceptable qu'un employé (en l'espèce du service des sports) se voit privé de rémunération, de ses droits à avancement et à la retraite, au simple motif que son emploi a été supprimé alors qu'il était en disponibilité. Nous le soutenons dans sa demande de réintégration. Nous défendons les services municipaux et rendons hommage à ces fonctionnaires pour la qualité et la proximité des services quotidiens qu'ils nous rendent.

A Stéphane, policier municipal.

Un Pradet Pour Tous

Frédéric FIORE, Nicole VACCA, Yves PARENT, Jennifer DELI, Marie-Paule DELAROCQUE, Emmanuelle NIGRELLI.

Droit de réponse de M. Gilles Ramage président de l'association « Un Pradet Pour Tous » suite à la publication du courrier de mise en demeure par M. Lionel Riquelme pour publication diffamatoire à son encontre.

Chères Pradétanes, chers Pradétans,

À la suite de la publication dans le dernier magazine d'une lettre de M Lionel Riquelme laissant à penser que notre association aurait pu écrire, de manière volontaire, des propos diffamatoires envers lui, je tiens à indiquer et à rappeler les éléments suivants :

1° - Notre brève s'est fondée sur les publications publiques, officielles et exécutoires des délibérations du conseil municipal et notre bonne foi ne peut donc être sérieusement contestée.

2° - Monsieur Lionel Riquelme a voté lui-même ces délibérations sans aucunes observations.

3° - Aucune plainte de quelque nature que ce soit n'a, à ce jour, été portée devant la justice contre notre publication.

4° - Nous considérons donc que la publication de cette lettre, dans le magazine municipal est une basse manœuvre politicienne.

Gilles Ramage



Président d'Un Pradet Pour Tous

Un Pradet pour Tous - 41 Isolassiers Jeanne d'Arc - 83 220 LE PRADET
Tel : 07 66 17 93 79

unpradetpourtaus@orange.fr
<https://www.facebook.com/UnPradetPourTous>

L'ART DE LA PIROUETTE

Lorsqu'on ne trouve aucun sujet de fond à mettre au débat, lorsque salir à tort la réputation d'un homme devient une façon de faire de la politique, cela donne les différents écrits d'Un Pradet pour Tous. Et malgré les preuves matérielles dont ils ont été destinataires bien avant la parution des informations mensongères, tels des acrobates, ils tentent de retomber sur leurs pattes. Oui mais voilà, même si l'art du cirque est un des plus nobles, l'art de la piroquette en politique n'a rien de glorieux. Aucune plainte n'a été portée pour ne pas donner plus de place que nécessaire à cette caricature de débat politique, l'honnêteté de Lionel Riquelme n'étant plus mise en doute par personne aujourd'hui.

Ceci étant dit, à la lecture du courrier de M. Ramage, nous pensons à cette citation de Jean De La Fontaine : « La ruse la mieux ourdie peut nuire à son inventeur, et souvent la perfidie retourne sur son auteur ».

Groupe majorité municipale

INFOS PRATIQUES

Recensement militaire

Tout jeune Français qui vient d'avoir 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son lieu de résidence. Le recensement permet à l'administration de le convoquer pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour ce faire, il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : pièce d'identité justifiant de sa nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et livret de famille.

Appel aux bénévoles

L'UNICEF RECHERCHE DES BÉNÉVOLES SUR LA COMMUNE DU PRADET.

Si vous êtes intéressé pour donner un peu de votre temps pour une grande cause, **n'hésitez pas et contactez :**

Dominique WEIZMAN, Déléguée UNICEF 83 Comité UNICEF Azur Méditerranée - 13, rue Saint Bernard 83000 TOULON
Tél. 06 22 15 12 27 - www.unicef.fr



ALLO MAIRIE (Services techniques) **04 94 08 69 61**

Guichet Unique **04 94 08 69 44** | guichet.unique@le-pradet.fr (Accueils périscolaires, inscriptions écoles, restauration scolaire, sport)

MAIRIE DU PRADET - Accueil **04 94 08 69 47** | accueil@le-pradet.fr

- Élections, cimetières **04 94 08 69 67**
- État civil et étrangers **04 94 08 69 75** | etat-civil@le-pradet.fr
- Action Économique **04 94 08 69 57** | deveco@le-pradet.fr
- Communication **04 94 08 69 76** | communication@le-pradet.fr
- Culture **04 94 01 72 55** | culture@le-pradet.fr
- Secrétariat du Maire **04 94 08 69 54** | secretariatdumaire@le-pradet.fr
- Urbanisme **04 94 08 69 42** | urbanisme@le-pradet.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ÉCOLE PAGNOL / MATIN **04 94 08 26 43**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ÉCOLE SANDRO / MATIN **04 94 14 00 38**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE **04 94 08 08 58**
ccas@le-pradet.fr

DÉCHÈTERIE **04 94 14 06 42**

OFFICE DE TOURISME **04 94 21 71 69** | tourisme@le-pradet.fr

BIBLIOTHÈQUE PAULINE ROLLAND **04 94 14 05 24**
bibliotheque@le-pradet.fr

BUREAU INFORMATION JEUNESSE **04 94 14 37 25** | bij@le-pradet.fr

POLICE MUNICIPALE **04 94 21 32 16** | policemunicipale@le-pradet.fr
(Carte grise, permis de conduire, Carte Nationale d'Identité, débit de boissons)

CCFF **04 94 58 16 13 / 06 14 04 22 92**

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ACACIA D'ARGENT
04 94 08 48 26

CENTRE D'APPEL ODEL VAR **09 71 09 10 45**

LE JARDIN DES PITCHOUNS **04 94 00 43 10**

CNRR (site du Pradet) **04 94 93 34 66**

COMMISSARIAT DE LA GARDE **04 94 75 88 88**

CONCILIATEUR DE JUSTICE **04 94 08 08 58**

CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE HYÈRES **04 94 00 24 00**

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE TOULON **04 94 14 50 00**

PHARMAGARDE (24h/24) **32 37**



Calendrier des jours de sorties des emballages ménagers recyclables

Les bacs doivent être sortis la veille au SOIR et rentrés le lendemain matin après la collecte



JUIN 2018

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET 2018

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT 2018

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Baleti de la Saint Pierre



- 14h Loutes nautiques,
- 17h Bénédiction des bateaux,
- 18h à 00h Bal & Restauration

Samedi 7 juillet
Port des Oursinières